



Ils devaient passer à la 73^{ème} session de conseil de discipline de la Sureté nationale ce mardi 24 novembre. Mais « pour raison impérieuse de service », ladite session a été reportée, lit-on dans un communiqué du Délégué général à la Sureté nationale (DGSN).

Six policiers présumés indisciplinés sont tenus de s'expliquer pour des actes qui n'honorent pas la police camerounaise. Il s'agit des officiers Mimbe Marthe Fortune et Bodo A. Chantal, de l'inspecteur Pima Jules et des gardiens de la Paix Giengoua Jules, Mekok Jean Jacques et E. SOA Pius Junior. Ils sont convoqués à la 73ème session de conseil de discipline de la Sureté nationale.

Mais Martin Mbarga Nguélé, le DGSN a fait savoir dans un communiqué que ladite session, initialement prévue ce mardi 24 novembre dans la salle de conférences de l'Ecole nationale supérieure de police à Yaoundé, a été reportée à jeudi 3 décembre 2020 pour raison impérieuse de service.